

Reflets

Le magazine municipal des Muroises et des Murois

www.saintbonnetdemure.com



avril 2024

#88

Le budget
2024



23 JAN. REPAS ALLEMAND DANS LES ÉCOLES

Les écoles de la commune ont célébré la semaine allemande lors d'un délicieux repas. Au menu : betteraves et pommes bio en vinaigrette, saucisses accompagnées de pommes de terre persillées et, en dessert, un yaourt aromatisé avec un fruit frais. Une initiative savoureuse et culturelle.



14 JANV. VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Le 14 janvier, ont eu lieu les vœux du Maire, marquant le début d'une nouvelle année pleine de promesses. Devant une assemblée attentive, le maire et le 1^{er} adjoint ont partagé leurs perspectives, exprimant optimisme et engagements envers le bien-être des Murois. Un moment fédérateur renforçant les liens entre les citoyens et la commune.



23 FÉV. SPECTACLE FAN 80

Le spectacle Fan 80, animé par Jess Academy, a transporté le public dans une époque emblématique. Avec des performances énergiques, les artistes ont recréé l'ambiance électrique des années 80, offrant une soirée mémorable de nostalgie et de musique iconique. Un voyage dans le temps qui a ravi les spectateurs.



19 MAR. CÉRÉMONIE DU 19 MARS

La cérémonie du 19 mars, journée nationale du souvenir avec la FNACA, a été empreinte de solennité et de recueillement. Un moment symbolique de mémoire et de réflexion, soulignant l'importance de préserver l'histoire collective.



SOMMAIRE

Instantanés p.02
 Édito p.03
 Paroles du CME p.04
 3 questions à p.05
 Vie économique p.06
 En bref p.07
 Dossier p.08-11
 Naturellement p.12
 En actions p.13-14
 Tribunes politiques p.14
 Intercommunalité p.15
 Repas des aînés p.16



Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
 69720 Saint Bonnet de Mure
 04 78 40 95 55

www.saintbonnetdemure.com
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

VILLE DE SAINT BONNET DE MURE

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

Comité de rédaction :

Coralie Massicot, Célia Vigneron, Pascal Jomain, Michel Jeannot, Amandine Ott

Réalisation :

Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22
 Photographies : Emmanuel Foudrot, Ville de Saint Bonnet de Mure, Freepik, Unsplash.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.



CHÈRES MUROISES, CHERS MUROIS



Le 1^{er} trimestre de l'année est toujours synonyme de programmations budgétaires et 2024 n'échappe pas à la règle. Vous retrouverez dans les pages centrales notre dossier consacré à nos résultats financiers ainsi que nos projets d'investissement de l'année 2024. Parce que nous sommes redevables des deniers publics issus de vos impôts, nous continuons notre politique de maîtrise budgétaire. Vous nous avez accordé votre confiance sur ces bases, nos engagements seront tenus. C'est d'ailleurs cette même orientation que j'applique depuis ma première élection en 2001, reconnue par des prix de bonne gestion de la part d'associations de contribuables.

Cette politique de stabilité fiscale n'est pas synonyme d'immobilisme, nous avons investi depuis 3 ans plus de 8 millions d'euros sur fonds propres, et notre endettement est désormais parmi les plus bas des communes du Rhône. Soutien aux associations, amélioration de notre patrimoine, investissements dans les énergies renouvelables, poursuite

de nos engagements envers l'environnement, développement des actions pour la jeunesse, également en faveur de nos aînés, tels sont les axes de cette année 2024.

Vous retrouverez également des moments festifs, tel notre traditionnel repas offert aux aînés de la commune, avec une belle affluence ce 3 mars dernier. Des sourires, des moments de complicité entre murois qui reflètent nos valeurs du bien vivre ensemble.

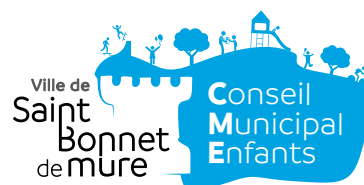
Je ne pouvais clore mon édito sans remercier nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, toujours présents lors des différentes manifestations ou cérémonies, et qui nous projettent en l'année 2050. La vérité sortant toujours de la bouche des enfants, comme le dit l'expression, nous pouvons mesurer le chemin à parcourir.

Avec toute ma sympathie

Jean-Pierre JOURDAIN,
 Votre Maire



Le Conseil Municipal Enfants en actions



Lutte contre le harcèlement

Vous êtes conviés à assister aux prochaines présentations qui auront lieu le 10 avril et le 5 juin 2024 à l'école Maternelle Vercors, à partir de 16h30. D'autres actions avec les services de la gendarmerie sont à venir.

Présentation du Journal 2050

Ce mois-ci, découvrez le journal 2050 rédigé avec l'aide de Jessica Pages de ALTE69. Les enfants ont imaginé Saint Bonnet de Mure en 2050 après une transition écologique due au dérèglement climatique. Bonne lecture !

Loto avec les résidents de l'EHPAD L'Accueil

Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont visité l'EHPAD L'Accueil pour participer à un loto avec les résidents. C'était également l'occasion de célébrer le 100^e anniversaire d'une résidente nommée Noëlle. Au programme : des lots à gagner tels que des plantes, des jeux et des peluches, suivis d'un goûter partagé entre les enfants et les résidents. Les enfants prévoient de revenir en avril pour faire du jardinage avec les résidents.



- 3 questions à -

HERVÉ QUÉAU

Président de Muroise Football Club

QUESTION 1

Parlez-nous de l'historique et de l'évolution du club au fil des années ?

Le club a été créé en 1967 et compte environ 500 membres, avec une nette augmentation du nombre de licenciés ces dernières années. Nous avons élargi nos catégories, couvrant désormais toutes les tranches d'âge des Babys (moins de 5 ans) jusqu'aux super vétérans (plus de 50 ans). Au cours des quatre dernières années, nous avons également mis en place avec succès une section féminine dans différentes catégories (U10 à séniors).

QUESTION 2

Quelle est la vision du club pour l'avenir et quels sont les objectifs à court et à long terme ?

Nous souhaitons continuer à renforcer notre section féminine, c'est un projet qui nous tient à cœur. Sur le plan sportif, nous visons la promotion des équipes U15 et séniors masculins cette année. Actuellement, nos séniors féminines évoluent au plus haut niveau départemental en D1, tandis que les séniors masculins sont en D3. Nous espérons une montée en division supérieure, compte tenu de la qualité de jeu et de l'équipe cette saison. À long terme, notre objectif est d'accéder au plus haut niveau départemental, voire régional. Nous avons récemment obtenu le "label jeunes FFF" qui récompense les clubs les plus méritants en matière de structuration et de développement de la pratique des jeunes. Nous bénéficions de la reconnaissance de notre école de football, avec des encadrants diplômés, permettant à nos équipes de rencontrer d'autres équipes labellisées. Nous continuons à élargir nos partenariats avec une cellule sponsor active. Nous surveillons de près les équipes avec des perspectives de promotion, en particulier les séniors masculins et les U15, pour lesquels nous nourrissons de grands espoirs.

QUESTION 3

Quels sont les aménagements récents qui ont été apportés au niveau des installations du club ?

Il y a un an et demi, un nouveau terrain synthétique a été inauguré, financé par les municipalités de Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure. Cette installation a considérablement amélioré nos entraînements et nos matchs, et notre terrain est désormais reconnu par tous nos adversaires. Nous tenons à exprimer notre gratitude à la mairie, notamment au gardien du complexe sportif, qui veille à ce que les terrains soient toujours bien entretenus, constituant une chance précieuse pour le club et nous mettant à niveau des nombreux clubs de l'Est lyonnais.



Contact :

Mail : inscriptions.muroisefoot@gmail.com

Facebook : Muroise Football Club

Instagram : @muroisefc

Les saveurs de RN6



Découvrez Les saveurs de RN6 (ex. Les Pains de Camille), la nouvelle enseigne artisanale de la boulangerie-pâtisserie dans votre quartier.

Avec plus de 20 ans de passion et de dévouement, Rochdi et Basma vous ouvriront leurs portes mi-avril, afin de vous offrir une expérience gustative inoubliable. Que vous souhaitiez déguster sur place ou à emporter, une large sélection de

snacking et de pâtisseries saura ravir vos papilles. Venez savourer un café dans une ambiance chaleureuse, ou profitez d'une terrasse ensoleillée. Les saveurs de RN6 : une promesse du savoir-faire et une ode à la tradition artisanale avec un accueil chaleureux.

Les saveurs de RN6
67 avenue du général de Gaulle
Ouvert du lundi au dimanche
de 6h à 19h.

Santé CPTS de l'Est Lyonnais



La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de l'Est Lyonnais est une association loi 1901 dont le but est de coordonner les actions de santé des professionnels de santé libéraux de 13 communes de l'Est Lyonnais. Sur les 250 professionnels de santé qui exercent sur le territoire, plus de 145 acteurs du soin ont adhéré à cette initiative. L'association réunit des médecins généralistes, des kinésithérapeutes, des sages-femmes, des pharmaciens, des infirmiers libéraux, mais aussi des podologues, des orthophonistes, ou des diététiciens...

La commune de Saint Bonnet de Mure est associée à 12 autres communes : Chassieu, Colombier-Saugnieu, Grenay, Genas, Jonage, Jons, Pusignan, Satolas et Bonce, St Laurent de Mure, St Pierre de Chandieu, Toussieu et Villette d'Anthon.

Les missions de la CPTS :

- Faciliter l'accès aux soins et aux médecins traitants
- Instaurer des parcours de santé adaptés aux besoins du territoire
- Élaborer des projets et des actions de prévention
- Répondre aux crises sanitaires graves
- Améliorer la qualité et la pertinence des soins non programmés
- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

La commune s'engage dans une transition énergétique

Remplacement de l'éclairage public par des LED



La commune se lance dans une initiative ambitieuse visant à moderniser son infrastructure d'éclairage public. **Les travaux prévoient le renouvellement de 1216 points lumineux sur l'ensemble du territoire communal**, qui seront remplacés par des lampes à LED plus efficaces sur le plan énergétique. Cette transition vers l'éclairage LED s'accompagne de nombreux avantages environnementaux et économiques. En effet, ces nouveaux équipements permettront de **réduire considérablement la puissance de l'installation de l'éclairage public**. Initialement évaluée à 167 kW, elle diminuera de façon significative pour atteindre seulement 53 kW, soit une baisse de 68%. Les travaux débuteront au début du mois d'avril et s'étaleront sur une période de six mois, jusqu'à septembre 2024. Une fois achevés, ces changements entraîneront une économie d'énergie estimée à 467 mégawatt-heures par an. **Cette réduction de la consommation énergétique se traduira par des économies financières** substantielles, évaluées à environ **56 000€ par an**, sur la base d'un coût de l'énergie de 0,12 € par kWh. De plus, les coûts de maintenance seront également réduits,

avec une économie supplémentaire d'environ **10 000 € par an**.

Le coût total des travaux est estimé à 850 000 € TTC. Un partenariat solide entre la commune et le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône) a été établi pour soutenir financièrement ce projet. Chacun des partenaires assumera 50% des coûts, démontrant ainsi leur engagement commun en faveur de la transition énergétique. En plus du remplacement des luminaires, ce projet inclut également la mise en place d'un système de télégestion innovant pour l'ensemble des points lumineux équipés de LED. Cette technologie permettra un contrôle efficace et à distance de l'éclairage public, offrant ainsi une gestion plus flexible et intelligente de l'énergie.

Cette initiative de modernisation de l'éclairage public témoigne de l'engagement de la commune envers la réduction de son empreinte environnementale. En adoptant des pratiques durables telles que le passage à l'éclairage LED et l'optimisation de la gestion énergétique, la commune franchit une étape importante vers un avenir plus vert et plus économe en énergie.

Rénovation du centre balnéo

Après la retraite du propriétaire précédent, le centre de la Pierre Blanche a été entièrement rénové, incluant l'installation d'une nouvelle balnéothérapie. Quatre kinésithérapeutes se tiennent prêts à prendre en charge votre rééducation.



Infos utiles : Kiné Sport - Centre Balnéo
Tél. 04 87 62 30 23
102C avenue Charles de Gaulle,
69720 Saint Bonnet de Mure

Aménagement carrefour Benoit Max et chemin de Miribel

A venir : l'aménagement d'un espace vert à l'angle Benoit Max et Chemin de Miribel comprenant la création d'un sentier fleuri et arboré (plantations de lauriers roses, mimosas et plantes grimpantes), ainsi que l'installation de bancs.

Brève info

De nouvelles arrivées !

Célia Vigneron

Forte d'une expérience professionnelle de plus de sept ans au sein de la communication publique, Célia Vigneron occupe depuis le 1^{er} février 2024, le poste de Responsable Communication. Ses responsabilités englobent la supervision de la stratégie de communication et éditoriale, la gestion du suivi budgétaire, ainsi que l'organisation de la programmation culturelle de la commune.

Valérie Gourdon

Avec plus de 30 ans d'expériences en comptabilité, Valérie Gourdon occupe désormais le poste d'Assistante Finance depuis juin 2023. Elle s'occupe notamment de la gestion des mandats des fournisseurs.

Visite des parents d'élèves dans les cantines



Les 12 janvier et 2 février, des représentants des parents d'élèves de l'école Vercors ont visité le restaurant scolaire, évaluant la qualité des repas et le confort des salles, tout en observant les animations proposées aux enfants. Après la récente insonorisation de la maternelle à l'été 2023, les mesures acoustiques ont été considérablement améliorées, plaçant le résultat à un niveau agréable sur l'échelle de performance.

PEDT

Le Projet Éducatif de Territoire formalise une démarche partenariale permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. Mis entre parenthèse lors du retour à la semaine de 4 jours d'école, les élus ont la volonté de renouveler le PEDT. Dans ce contexte, une réunion de lancement s'est tenue mardi 23 janvier avec l'ensemble des partenaires éducatifs.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Enfants nés en 2021 et nouveaux arrivants : les inscriptions scolaires se font en mairie, auprès du service vie scolaire (04 78 40 95 55).

Inscriptions et réservations sur l'espace famille :

Elles débuteront le 10 juin pour l'accueil de loisirs de cet été. Pensez à faire vos réservations sur l'espace famille.

Semaine du Handicap

Loïc Gouttebaron, coordinateur du CME et du PEDT, organise des interventions à destination des scolaires, en concertation avec les équipes éducatives et en partenariat avec plusieurs fédérations (la ligue du Rhône handisport, le comité du Rhône handisport, l'association Valentin Haüy, l'ASV Cécifoot). Cette sensibilisation aura lieu du 13 au 17 mai 2024.

FINANCES LOCALES : MAÎTRISER POUR MIEUX INVESTIR

2023 a été une année très riche en termes d'aménagements avec un montant d'investissement communal proche de 4M€, parmi lesquels l'extension de la cour de l'école du Chat Perché et le réaménagement de la zone des loisirs sans oublier les travaux réalisés sous maîtrise d'œuvre de la CCEL tels que, le réaménagement du parking de l'école Vercors ainsi que celui de l'entrée Ouest de la ville avec la création de contre-allées et végétalisation des espaces.



Mot de l' élu

Le montant total des investissements réalisés depuis le début du mandat s'élève à plus de 8M€, malgré 2 années fortement perturbées par la crise sanitaire. Tous les travaux réalisés représentent des coûts importants et ont été financés exclusivement par nos fonds propres. Notre situation financière est d'ailleurs jugée très saine par les services de la trésorerie, avec un niveau d'endettement parmi les plus bas du Rhône (76 € par habitant fin 2023 contre 796 € au niveau national). Notre politique consiste avant tout à gérer notre budget en « bon père de famille », en maîtrisant nos charges de fonctionnement malgré l'inflation liée à l'évolution du coût des énergies, afin d'être en capacité de poursuivre les investissements attendus par les Murois. Nous envisageons en 2024 de mener, en priorité, plusieurs chantiers concernant les améliorations thermiques de nos bâtiments et le développement d'énergies renouvelables qui généreront des économies ultérieures sur le coût de nos consommations.

Michel Jeannot,
1^{er} adjoint au Maire, délégué aux finances

RAPPEL DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNE

22,54%

Taxe foncière sur propriétés bâties

43,03%

Taxe foncière sur propriétés non bâties

7,11%

Taxe habitation résidences secondaires

0%

Augmentation Impôts locaux

76€ / hab

Endettement communal

Les chiffres à retenir pour 2023

Compte administratif communal 2023



Section Fonctionnement

Dépenses

Recettes

8 131 K€

9 551 K€

Excédent
1 421 K€



Section Investissements

Dépenses

Recettes

4 002 K€

3 351 K€

Déficit

Le Budget Primitif 2024

L'inflation reste encore présente mais à un niveau moindre que les deux précédentes années. La situation semble se stabiliser. Toutefois, le budget 2024 s'inscrit toujours dans cette volonté de maintenir un équilibre entre augmentation des dépenses dues à l'inflation et poursuite d'investissements pour maintenir et garantir un service public de qualité.

RÉPARTITION DES RECETTES : TOTAL = 17 687 665,29 €

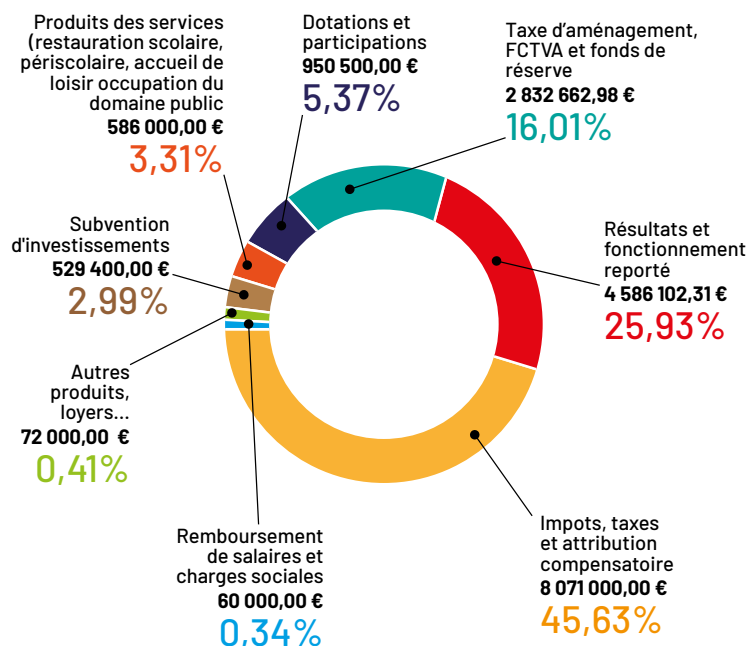
Les recettes

En section Fonctionnement

- > Excédent antérieur reporté
- > Impôts et taxes locaux
- > Attribution de compensation versée par la CCEL
- > Dotations de l'Etat et de la CAF
- > Produits de services (restauration scolaire, périscolaire ...)

En section d'Investissement

- > Taxe d'aménagement
- > FCTVA
- > Subventions d'équipement

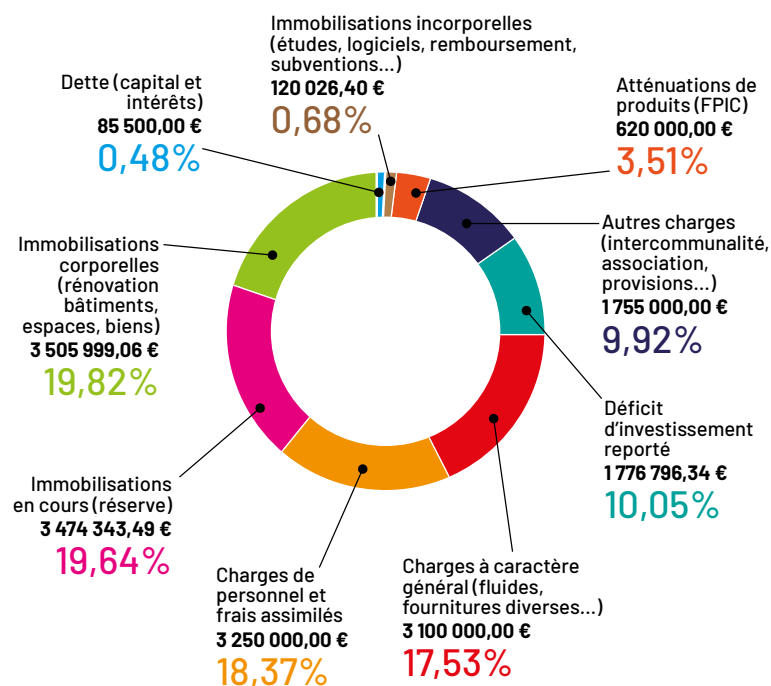


RÉPARTITION DES DÉPENSES : TOTAL = 17 687 665,29 €

Les dépenses

En section Fonctionnement

- > Charges de personnel
- > Charges à caractère général (fluides, fournitures, prestations, entretien et maintenance...)
- > Intercommunalités et associations
- > Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales
- > Investissements corporels, incorporels et financiers
- > Déficit d'investissements antérieurs reportés



Les principaux projets d'investissements 2024



PÔLE JEUNESSE

100 000 €

3,70%

Création et rénovation aires de jeux
Fresques terrain des loisirs et mur extérieur école Chat Perché



HOTEL DE VILLE

150 000 €

5,56%

Rénovation volets et fenêtres
Réfection Salle du Conseil
Aménagement du parvis



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

810 000 €

30%

Rénovation thermique école Chat Perché
Etudes rénovation thermique école Vercors et Câlinerie
Installations de panneaux photovoltaïques

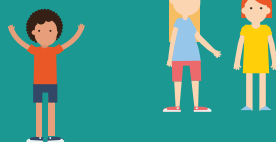


GRUPE SCOLAIRE

160 000 €

5,93%

Préau maternelle Vercors
Abris à vélos aux 2 écoles
Rénovations sanitaires





AUTRES DÉPENSES

302 000 €

11,19%

Acquisition matériels
Mobilier et Matériel de
bureau et informatique
Etudes
Installations et
aménagements divers



**ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS ET LOISIRS**

340 000 €

12,59%

Réfection des courts
de tennis
Réalisation d'un espace
couvert au terrain des
loisirs



**ENVIRONNEMENT ET
CADRE DE VIE**

350 000 €

12,96%

Plantations arbres et
arbustes
Aménagement site Dormon
Installations point d'apport
volontaire (PAV) et cuves
récupération eaux pluviales
Toilettes publiques



**AUTRES
BÂTIMENTS
PUBLICS**

68 000 €

2,52%

Sonorisation église
Rénovation façade
de la Poste



VOIRIE RÉSEAUX TERRAINS

390 000 €

14,44%

Aménagement Place des 4 Vents
Travaux réseaux eaux pluviales
avenue Charles de Gaulle
Evacuation eaux pluviales
Parc du Château
Cheminement piétons
zone des Loisirs
Travaux divers réseaux
électriques

Des arbres pour tous, plantés par tous !



L'année 2024 se distingue par la volonté affirmée des membres de la commission environnement de verdier leur territoire. Plus de 90 arbres et 150 lauriers roses ont déjà été plantés par les jardiniers. De plus, ils ont bénéficié du renfort des écoliers de nos deux groupes scolaires. Une opération de plantation s'est tenue avec les enfants de l'école Vercors dans la nouvelle aire de jeu, le pump track, où les petites mains se sont jointes aux grandes pour mettre en terre

des gleditsia à la croissance rapide et au feuillage apprécié pour ses qualités d'ombrage. Une autre séance a eu lieu le 15 février, dans le parc derrière la mairie, avec les CM2 de l'école du Chat Perché, qui ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à la végétalisation des deux allées piétonnes reliant la mairie à l'établissement éducatif, en plantant des tilleuls et des chênes verts. Parallèlement, ce sont plus de 148 arbres qui ont été plantés à l'entrée de ville.

Règles de bon voisinage

Horaires de jardinage :

- En semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



Règles de jardinage :

- Respectons les distances de plantation en limite de propriété
- Pour un arbuste ne dépassant pas 2 mètres, il faut maintenir une distance de 50 centimètres du mur et pour un sujet dépassant 2 mètres, une distance de 2 mètres est imposée.
- Minimiser les nuisances sonores

Dans tous les cas, le dialogue reste la meilleure des préventions.

En bref

Moustiques tigres et frelons asiatiques

En compagnie des bienfaits rayons du soleil, un cortège d'insectes ailés aux appétits voraces nous accompagnera jusqu'à l'automne prochain. Parmi eux, le moustique tigre, désormais familier, et le frelon asiatique. Les principales mesures de prévention incluent l'évitement des points d'eau et des abris propices aux moustiques, ainsi que la destruction des nids de frelons pendant la saison estivale. **En cas de nids de frelons, veuillez contacter la mairie afin d'obtenir les coordonnées des entreprises qualifiées pour intervenir en toute sécurité.**



Appel à projet SMND

Observant la réglementation en vigueur et en concertation avec les habitants de la ZAC du Petit Bourg, la commune propose un site de compostage partagé localisé à l'angle de la rue Ligonet et Charles Plagniard. Ce projet a fait appel à deux volontaires qui auront à charge, avec le soutien des agents communaux, la bonne utilisation de cet outil écologique mis à la disposition : Vilma Valentin et Lilian Martinez.

AVRIL EST LÀ : QUE FAIRE AU JARDIN ?

Fertilisez vos plantes avec un engrais bio : vos semis, des nouvelles pelouses, taille des arbustes au printemps, plantation des bulbes et tubercules estivaux.



Appel à candidatures

Kiosque en fête

Cette année, les concerts du Kiosque se transforment en *Kiosque en fête* pour inclure une diversité de disciplines artistiques plus variées allant au-delà de la musique comme la danse, le théâtre, le stand-up, etc. Nous sommes donc à la recherche de personnes talentueuses pour animer le Kiosque.



Appel aux artistes

La ville de Saint Bonnet de Mure recherche des personnes passionnées par l'art et souhaitant exposer leurs œuvres dans la salles des expositions, Cour de la Ferme.



Si vous avez l'âme d'un artiste et le désir de faire vibrer la commune, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse : communication@saintbonnetdemure.com

En bref

Agenda des cérémonies :

- **8 mai à 9h15** : Commémoration de l'Armistice de 1945, monument aux morts du Parc du Château
- **18 juin à 11h** : Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle, monument aux morts du Parc du Château
- **25 juin à 8h** : Journée départementale de la résistance, monument aux morts de la RD 306

Agenda festif culturel de la Ville :

- **22 mai à 12h** : Grand pique-nique intergénérationnel organisé par le CME, Parc de la Mairie
- **24 mai à 20h** : Pièce de théâtre "La revanche d'une brune", salle de la Charpenterie

Kiosque en fête

- **31 mai à 20h** : Buanders et WIMMS

D'autres dates à venir, restez connectés !

- **21 juin à 19h30** : Fête de la musique, Place de l'ancienne Mairie
- **29 juin** : Kermesse des écoles, Espace des loisirs. L'association recherche des bénévoles, contact : soudesecoles.sbdm@gmail.com
- **5 juillet à 18h30** : Inauguration de l'Espace des Loisirs
- **13 juillet à 19h** : Feu d'artifice et bal populaire, Parc de la Mairie

Réservez vos places pour la prochaine pièce de théâtre

La revanche d'une brune

📅 Vendredi 24 mai

🕒 20h

📍 Salle de la Charpenterie

➡ Réservation sur la billetterie en ligne obligatoire



Sonia est au bord de la crise de nerfs ! Son patron, le psychologue Emmanuel Carton - avec qui elle entretient une relation depuis plus de 5 ans - a décidé de partir à Venise avec sa femme (un voyage que Sonia avait entièrement organisé pour partir avec lui en amoureux !). Furieuse, elle décide de ruiner sa réputation en recevant ses patients à sa place. Entre deux séances délirantes, de nouvelles révélations rendront sa vengeance encore plus croustillante...

5^{ème} édition du Marché de la Création

Organisé par l'association des Talents Locaux, l'événement accueillera environ 60 exposants à la Halle des Sports n°1, les 4 et 5 mai. Ces artisans passionnés présenteront leurs créations originales, allant des bijoux à la porcelaine, en passant par le bois, la terre et le cuir. Profitez également de la buvette et de la restauration sur place, ainsi que d'un parking et d'un accès PMR.

Ouverture au public : samedi et dimanche, de 10h à 19h - entrée libre

Pour plus d'informations, contactez talents.locaux@laposte.net ou appelez Claudine Jastrzab, la présidente, au 06 73 36 45 50.



Tribunes politiques

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

Le déclenchement du dispositif Vigirate Urgence Attentat nous rappelle la nécessité de vigilance collective accrue. Nous nous réjouissons que tous les agents PM aient repris le travail depuis plus d'un mois, ce qui permet d'assurer une présence aux abords des groupes scolaires et lors des prochaines manifestations à venir. C'est également l'occasion de remercier tous les autres agents des services municipaux qui œuvrent au quotidien pour assurer un bon niveau de services rendus à la population.

Listes d'opposition

A2DM et PAA

Plus de police municipale en exercice début février. Les 4 policiers municipaux en arrêt maladie ont déposé des plaintes pour harcèlement. Source du malaise : un conflit PM vs le Maire et son Directeur Général des Services (DGS) qui perdure depuis plusieurs années. Quand le dialogue de sourds va-t-il cesser ? Quand le tandem Maire - DGS va-t-il engager la mission de conciliation demandée par A2DM pour restaurer un climat apaisé, garantie d'un service aux murs efficients ? Info www.audeladesmure.fr

- En actions -

Action avec la Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes



La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes, représentant régional de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, s'engage activement à assurer un accès aux soins pour tous, en développant des initiatives de soins et de prévention adaptées aux besoins locaux. Considérant que le sommeil occupe plus d'un tiers de notre vie et est essentiel à notre bien-être physique et mental, la Mutualité propose un programme de prévention dédié aux seniors de plus de 60 ans. En partenariat avec le CCAS de St Bonnet de Mure et le soutien de la CFPPA (les Conférences des Financeurs de la Prévention et Perte d'Autonomie), ce parcours comprend une conférence théâtralisée, "Dormir en toute sérénité," animée par un médecin gériatre, une infirmière du sommeil, et une compagnie de théâtre humoristique. **La conférence se tiendra le 3 juin, de 14h30 à 16h30, à la salle de la Charpenterie.**

Après la conférence, les participants peuvent s'inscrire à l'atelier "S'endormir en toute sérénité" composé de quatre séances qui se tiendront à la Salle Ferlet aux dates suivantes :

- Le 10 juin (sophrologie)
- Le 17 juin (pensée positive)
- Le 24 juin (cohérence cardiaque)
- Le 1^{er} juillet (Do-in).

L'inscription, obligatoire et gratuite pour les personnes de plus de 60 ans, peut se faire par téléphone au 06 24 69 48 25, par mail à contact_inscription@mfara.fr, ou en flashant le QR code.



Ateliers Numériques

Proposition de rencontres pour évaluer les besoins en matière d'ateliers numériques, en collaboration avec la Maison du Rhône de Genas et votre conseiller numérique. En fonction des demandes, des ateliers collectifs gratuits pourront être planifiés.

Ouvert à tout public

Lundi 27 mai 2024, à 14h

Salle du conseil municipal

Pour vous inscrire à la rencontre, contactez le CCAS de Saint Bonnet de Mure au 04 78 40 99 62 ou par e-mail à l'adresse ccas@saintbonnetdemure.com.

Plan Canicule

Du 1^{er} juin au 15 septembre 2024

La ville de Saint Bonnet de Mure invite les personnes âgées de plus de 65 ans ainsi que des personnes en situation de handicap (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre communal des personnes isolées, afin qu'en cas de canicule, les services du CCAS puissent prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

Pour s'inscrire ou inscrire un proche, remplissez le formulaire via le QR Code.



Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)



Le schéma cyclable de la CCEL prochainement déployé

Dans le cadre de sa compétence mobilités actives, la CCEL s'engage à encourager l'utilisation des modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture individuelle. Le schéma cyclable concrétise cette volonté en proposant un plan d'action qui couvre les 8 communes de la CCEL.

Des itinéraires vélos qui mailleront l'ensemble du territoire.

Le schéma cyclable prévoit un réseau d'itinéraires vélos à la fois continu, direct et sécurisé qui sera déployé sur 10 ans. Ils relieront les communes entre elles tout en tenant compte des liaisons extra territoriales pour connecter les territoires voisins et desservira les grands pôles générateurs de déplacements à l'instar des zones d'activités, des établissements scolaires ou de l'aéroport et de la gare Lyon-Saint Exupéry. Enfin, des liaisons cyclables seront développées dans les différents points d'intermodalité

afin de permettre aux usagers de combiner plusieurs modes de transport (vélo, transports en commun, co-voiturage...). Les tracés cyclables prévus dans le schéma seront créés ou s'appuieront sur les aménagements dédiés aux modes doux existants comme ceux conçus dans le cadre des travaux de requalification de la zone commerciale du Chanay à Saint Bonnet de Mure.

Donner plus de place aux modes doux.

Avec le déploiement des itinéraires cyclables, la CCEL souhaite

encourager l'usage du vélo, respectueux de l'environnement, bon pour la santé et économique. En créant des itinéraires sécurisés et confortables, elle souhaite également favoriser la cohabitation des différents modes de transport (bus, voitures, deux-roues, piétons...).

Plus d'information : www.ccel.fr



Syndicat Intercommunal Murois

Un nouvel aménagement à la médiathèque !

Venez profiter d'un espace cosy sur la mezzanine avec canapés, transat et parasols !

Ouvert à tous, il est accessible sans inscription. Jouer, écouter des histoires, travailler, discuter... la mezzanine est devenue un lieu apprécié, en particulier par les ados. Cela tombe bien, le collège est juste à côté et ils peuvent profiter d'un petit moment de détente à la sortie des cours : Mangas, BD, romans, à lire sur place ou à emporter. Les ados peuvent aussi s'inscrire à des activités régulières : ateliers créatifs et jeux vidéo

pendant les vacances, ateliers jeux de société bimestriels... planifiés également sur la mezzanine !

Enfin, la médiathèque et le Centre de Documentation et d'Information organisent, depuis le début de l'année, un club où les ados échangent coups de cœur, idées et découvertes pendant la pause méridienne.



Piscine intercommunale : carton plein pour les animations !

C'est toujours avec beaucoup d'énergie et d'imagination que l'équipe de la piscine propose à chaque vacance de nouvelles animations : ainsi le full body, l'aquabike fluo et le parcours aquatique enfants sur le thème de la reine des neiges ont affiché complet au mois de février. Le contenu des activités comme les décorations ont enthousiasmé le public. Le rendez-vous est donné pour les prochaines vacances de printemps et leurs nombreuses surprises à découvrir !





REPAS DES AÎNÉS

Retrouvez toutes les images des festivités
sur www.saintbonnetdemure.com
ou en flashant ce QR-code

